

Leçon d'histoire ...

Pour choisir un autre projet de société

Mars 2017



**La CGT n'est pas le syndicat du contre tout
Contrairement aux messages véhiculés par les serviteurs du patronat.
C'est un syndicat d'analyse, de réflexion et de proposition.
La CGT porte un véritable projet de Société.**

La CGT a toujours œuvré pour un véritable progrès social, elle a été à l'initiative des congés payés, du droit du travail, des conventions collectives, de la sécurité sociale : de véritables conquêtes sociales pour tous, arrachées aux capitalistes parfois dans la sueur et le sang.

Si Utopiste rime avec avant-gardiste, alors la CGT est de cet utopisme-là !

La CGT au Crédit Agricole ne dévie pas de la ligne tracée, elle n'accepte ni compromis, ni compromission. Elle a, durant ces 30 dernières années, toujours porté, dans les instances, des analyses pertinentes suivies malheureusement des effets prévisibles, nuisibles, à toute notre classe : celle des usagers, des sociétaires et des salariés.

- **La CGT du Crédit Agricole a refusé la privatisation de la Caisse Nationale en 1988** qui permettait à l'Etat d'orienter le développement de l'agriculture française :
dans quel état est l'agriculture aujourd'hui ?
- **La CGT du Crédit Agricole n'a pas signé la convention collective** qui mettait fin à l'indexation des éléments de rémunération et à l'ancienneté, celle qui instituait la rémunération individuelle, celle qui offre aux dirigeants les outils de maîtrise salariale qui ont conduit **nos salaires fixes, cotisés, de 12 à 17% en dessous de ceux du marché bancaire.**
- **La CGT du Crédit Agricole a refusé l'introduction boursière du véhicule côté en 2001 et le développement externe** qui a coûté aux usagers, sociétaires et salariés la modique somme cumulée de quelques 25 milliards d'euros **25 milliards d'euros de perte** pris sur les fonds propres des Caisses Régionales Coopératives Mutuelles A-capitalistes !

Avant l'introduction boursière, les directions ressassaient ; « *Dans le cadre de la mondialisation, face à une concurrence exacerbée, pour la pérennité de l'entreprise, nous devons engranger des résultats et renforcer nos fonds propres* » : c'était la période des fusions de 1ère génération, que la CGT a refusé.

Depuis l'introduction et après les pertes cumulées, le message est identique, les directions pleurent, c'est à cause du régulateur, à cause de l'Etat. Et depuis quelques mois, les dirigeants semblent timidement faire leur mea-culpa ! Alors, attention !

En 2010, le CA a choisi un système d'information unique, système auquel seule la CGT s'est opposé, considérant que cette étape décisive facilitera le développement des coopérations des services, des sièges, le développement à tout crin du numérique, du digital dans les agences.

Pour la CGT, il s'agissait là d'**une valse à 3 temps avec de redoutables conséquences sociales** :

- 1/ pour les salariés de l'informatique
- 2/ pour les salariés des sièges
- 3/ pour les salariés des agences.

Quel constat faisons-nous aujourd'hui ?

Le PNB est toujours croissant depuis 30 ans. Il est déstructuré par une baisse de la part de la marge d'intermédiation au profit des commissions et facturations, tout cela dans un but purement financier. **Les résultats des Caisses régionales sont depuis 2008 au-dessus de 3 milliards, malgré la crise !**

En revanche, la masse salariale (les emplois et les salaires) stagne quand les conditions de travail et de vie se dégradent de manière continue et le service rendu aux usagers aussi !

La CGT revendique une meilleure répartition des richesses produites et des solutions bienfaitrices pour tous : usagers, sociétaires et salariés.

- Renationalisation d'une Caisse Nationale de Crédit Agricole (devenue CA SA) inscrite dans un pôle bancaire public sous contrôle de la puissance publique, des usagers et des salariés.
- Démocratisation des Caisses Locales de Crédit coopératif et des Caisses Régionales autonomes avec obligation de consulter et de rendre compte aux sociétaires sur toutes les décisions d'orientations.
- Transfert des filiales sous statuts coopératifs.
- Instauration d'un droit de veto à la majorité des élus des Comités d'Entreprise.
- Maintien et développement des activités et des emplois dans les entités et sur les territoires
- Développement prioritaire à l'épargne bilan, pour répondre aux besoins de financement
- Traçabilité de l'emploi des crédits de cette épargne dans l'économie réelle, créatrice d'emplois sur les territoires
- Financement de la transition écologique, notamment de l'agriculture
- Soutien aux entreprises pour le maintien et la création d'emplois sur nos territoires
- Soutien aux particuliers en difficulté
- Suppression des facturations injustifiées
- Gratuité des services de base en vis-à-vis
- Institution de bonifications des crédits aux entreprises créatrices d'emplois pérennes, sur les territoires, sous contrôle, avec possibilité du retrait des bonifications en cas de non-respect des engagements.
- Développement des technologies au service exclusif de l'ETRE HUMAIN pour créer des emplois et réduire le temps de travail
- Amélioration des conditions de travail et de vie
- Mise en place de cotisations à l'installation des automates pour en réduire l'excès
- Sur-cotisation des entreprises qui suppriment des emplois, qui engendrent des maladies.

Voilà des mesures urgentes à prendre pour que le Crédit Agricole revienne à son cœur de métier de collecteur / prêteur.

Voilà de quoi créer une spirale vertueuse pour ceux qui constituent son fonds de commerce et ceux qui lui fournissent leur force de travail.

**Gagner de l'argent ne constitue pas un délit moral, sous réserve qu'il soit bien acquis et bien utilisé !
L'élection présidentielle ouvre un choix de société dont les électeurs doivent s'emparer**